



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

A35-WP/1
P/1
28/11/03
Additif n° 1
29/6/04

ASSEMBLÉE — 35^e SESSION

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

ADDITIF N° 1

Prière d'*ajouter* le nouveau paragraphe ci-après au **point 37 : Programme des travaux de l'Organisation dans le domaine juridique** de l'ordre du jour provisoire de la 35^e session de l'Assemblée :

«Le Conseil présentera aussi un projet de résolution à l'adoption de l'Assemblée, qui portera sur l'interprétation de l'article IV de la *Convention sur le marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détection*.»

— FIN —